



Cagnes-Téléthon

VIDE GRENIER

HIPPODROME (Parking)

Dimanche 20 septembre 2026
de 8H30 à 17H00 (ouverture au public)

DOSSIER N°

Date réception :

Joindre obligatoirement les photocopies suivantes

Pour les professionnels

- Carte 3 volets ou livret de circulation
- Extrait du registre de commerce moins de 3 mois
- Assurance responsabilité civile professionnelle 2024

Pour les particuliers

- Pièce d'identité recto verso en cours de validité
- Justificatif de domicile année 2025
- Attestation sur l'honneur

ATTENTION : en cas de pluie, cette manifestation ne sera ni reportée, ni remboursée (dans ce cas vous recevrez un reçu afin de défiscaliser)

BULLETIN DE RESERVATION (date limite le 17/09/2026)

L'emplacement est délivré individuellement et réservé aux personnes majeures.

250 places sont disponibles, les places sont attribuées selon l'horaire d'arrivée choisi, jusqu'à ce que la manifestation soit complète (possibilité de prendre plusieurs places côte à côte) Un seul véhicule sera toléré par exposant.

NOM – PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE TEL : (obligatoire)

Adresse mail (lisible) :

type de place souhaité : **1 place simple** (3X4m) : 35 €

1 place double (6X4m) : 70 €

1 place « maxi » (3x8m) : 50 €

Précisez le type de véhicule :

« spécial gros véhicule (type fourgon)

Heure d'arrivée : entre 5h 30 et 6h

☐

entre 6h et 6h30 :

☐

entre 6h30 et 7h

☐

Le placement se fait par ordre d'arrivée en fonction de l'horaire que vous avez choisi

AUCUN EMPLACEMENT ne peut être réservé -Il est IMPOSSIBLE de vous garantir un angle, un arbre, une entrée... Il faudra simplement compter sur le facteur « chance »

Si vous souhaitez deux emplacements côte à côte, il faudra vous présenter ensemble à l'entrée.

PAIEMENT :

- ☐ par chèque bancaire (à l'ordre de Cagnes-Téléthon) accompagné du présent formulaire, ainsi que les documents demandés.
- ☐ sur Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/cagnes-telethon/evenements/emplacement-vide-grenier-en-faveur-du-telethon>



- en scannant le QR Code ci-dessus
 - Joindre le récépissé à votre dossier de participation
- Cette redevance ne fera pas l'objet d'un récépissé de l'AFM car il ne s'agit pas d'un don ; en cas d'annulation de la manifestation et seulement dans ce cas, un récépissé établi par l'AFM sera établi.

POUR INFORMATION :

L'entrée des exposants se fera par le Boulevard Kennedy, les portes de l'hippodrome ne seront ouvertes qu'à partir de 5h30. Merci de respecter cet horaire afin d'éviter les embouteillages
AUCUN VEHICULE NE POURRA CIRCULER DANS LE PERIMETRE ENTRE 8h00 et 17h00

Aucune possibilité d'entrer (en voiture) avant 8h00 sans être exposant. Seuls les piétons pourront accéder au site - A 8h00, ouverture des entrées aux visiteurs.

Dossier à retourner à la : Maison des Associations, 7, av de l'Hôtel de Ville – 06800 Cagnes-sur-Mer

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance de toutes les informations indiquées

Fait à Cagnes-sur-Mer, le 2026
Signature de l'exposant :

Cagnes-Téléthon

VIDE GRENIER

HIPPODROME (Parking)

Dimanche 20 septembre 2026

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)

Né(e) le à.....

Domicilié(e) :

VILLE : CODE POSTAL :

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés

Fait à, le.....

Signature